



Lettre ouverte à Monsieur MOUDENC, Maire de Toulouse

En date du 2 novembre 2016, vous vous êtes adressé aux 10 000 signataires de la pétition en ligne « ne touchez pas à la gratuité pour les chômeurs et les seniors, ni à la carte jeune ».

Les membres du Collectif engagé dans la défense du maintien de la gratuité pour les seniors vous répondent, tant votre argumentaire leur paraît de mauvaise foi.

Un engagement de campagne électorale lors des municipales de 2014

Depuis plusieurs décennies, vous êtes à la Mairie de Toulouse soit en tant que conseiller municipal, soit pour la 2^{ème} fois comme Maire. Vous ne découvrez donc pas, selon vos termes, ni « l'injustice tarifaire », ni le « rapport de la Chambre Régionale des comptes en 2012 », ni les choix que vous faites pour le développement des transports urbains et pour autant vous vous étiez engagés au maintien de la gratuité des transports pour les seniors. **Vous nous avez trompés !**

Le contexte budgétaire

Vous évoquez une « situation financière difficile dans laquelle se trouve notre collectivité depuis le début de mandat » :

- « effondrement de l'épargne » mais vous oubliez les 28 millions d'excédent pour 2014, 68 millions pour 2015, 77 millions pour la Métropole (source comptes administratifs 2015). Au total plus de 170 millions d'excédent !!

- « importante chute des dotations de l'Etat », certes mais cela est largement compensé par l'augmentation des impôts que vous nous avez infligée soit + 15 % pour la ville de Toulouse et +7,5 % pour Toulouse Métropole. Pour 2015, la baisse de dotation est de 11 millions et le surplus de recettes suite à vos augmentations d'impôts est de 37 millions soit un gain de 26 millions (source comptes administratifs 2015). **Nous avons donc déjà payé !**

Quant à la justice sociale, parlons-en !

Vous nous dites que « Ceux qui refuseraient cette réforme dans son principe même cautionneraient et défendraient ces injustices ! »

Pour vous la Justice sociale c'est :

- la remise en cause de la gratuité pour tous les seniors, un acquis social datant de 1972.
- Instaurer un « tarif solidaire » où vous situez la fourchette solidaire entre les retraites dont le montant est au-dessus du SMIC (1141,67 euros/mois) et le minimum vieillesse (802 euros/mois) qui est très en-dessous du seuil de pauvreté (987 euros/mois).
- Seuls les retraités dont la retraite est égale ou inférieure au minimum vieillesse ont la gratuité maintenue. Cela s'appelle de la charité.
- L'augmentation pour tous des impôts, déjà très inégalitaires, de la commune et de Toulouse-Métropole.

Nous rappelons que la justice sociale se met en œuvre au travers de l'impôt sur le revenu, impôt direct et progressif donc le plus juste même si sa réforme reste à faire pour son plein effet. Il est à différencier de la TVA qui s'impose à tous quels que soient les revenus. Cela permet d'assurer une redistribution par le financement des services publics, participant ainsi à atténuer les inégalités sociales et favorisant la cohésion sociale.

Rien à voir avec le « service public » sous condition de ressources.

Des villes engagées pour des transports gratuits

Vous nous dites que *« nos tarifs resteront les plus bas de France pour les jeunes et pour les seniors... »*.

Pas si sûr, car en France plus de 33 réseaux sont en gratuité totale, des villes de taille moyenne à grande sont passées à la gratuité dans la période récente (Compiègne, Aubagne...) d'autres vont le faire comme l'Agglomération de Niort et celle de Dunkerque.

La gratuité n'est pas irréalisable !

L'enjeu environnemental

Lors de la COP 21 l'an passé et de la COP 22 au Maroc, le mois dernier la plupart des pays, dont la France, ont pris des engagements fermes quant à la réduction des émissions de CO2. L'avenir de la planète est en jeu, plus personne ou presque ne conteste le réchauffement climatique dû pour une part importante à l'activité humaine. Tout un chacun est invité à réviser les gestes du quotidien, trier les déchets, économiser l'eau, éteindre les lumières... Il faudrait développer les moyens de transports publics pour que les Toulousains aient d'autres choix que la voiture individuelle. Comment ne pas être effrayé à la vue de la circulation matin et soir dans l'agglomération toulousaine ? Nous en sommes convaincus, comme dans d'autres villes vous serez contraints dans les années à venir à prendre des mesures sanitaires pour faire face à la pollution mettant en danger les plus faibles, enfants et personnes âgées.

Le moment est venu de prendre des décisions de bon sens en priorisant les transports en commun.

Nous vous demandons, dans l'immédiat, le maintien de la gratuité des transports urbains pour les seniors à partir de leur départ en retraite.

Afin d'améliorer l'accès attractif des transports en commun pour tous, un débat doit s'ouvrir pour un service public gratuit. En effet traiter des tarifs préférentiels par catégorie conduit à des « montages » tarifaires obsolètes créant des situations de réelles injustices comme pour les titulaires de l'Allocation Adulte Handicapé (808 euros/mois), les jeunes actifs, les demandeurs d'emploi...

Novembre 2016